

climat, citoyenneté et les enjeux de la COP21

Sans droits de l'Homme indivisibles les uns des autres, le développement durable ne serait pas porteur d'avenir humain. Mais sans développement durable, un grand nombre de droits de l'Homme seraient menacés dans leur effectivité*. D'où l'attention portée par la LDH à la tenue de la Conférence de Paris sur le climat, et à sa préparation.**

Jean-Pierre DUBOIS, président d'honneur de la LDH

La Ligue des droits de l'Homme considère les enjeux du développement durable, dans l'inséparabilité de ses trois dimensions écologique, économique et sociale, comme l'un des champs décisifs de son action présente et à venir. C'est ainsi qu'il faut s'intéresser de près au processus qui a conduit à la tenue de la 21^e Conférence sur le climat à Paris (au Bourget) du 30 novembre au 11 décembre 2015, un temps fort de la lutte contre le réchauffement climatique autour duquel la LDH est mobilisée, avec la société civile.

1992-1997: un réveil timide du Politique

En 1992, le Sommet de la terre réuni à Rio a adopté la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, ratifiée par cent quatre-vingt-seize parties prenantes (Etats et organisations interétatiques), qui institue comme organe directeur une Conférence des parties (COP) intergouvernementale annuelle (décidant à l'unanimité ou par *consensus*).

Le protocole de Kyoto, adopté par la COP3 en 1997, fixait pour 2012 un objectif de réduction de 5,2%, par rapport au niveau de 1990, des gaz à effet de serre (GES), pour trente-sept Etats dits « assu-

* Voir le dossier « Développement durable, démocratie et droits de l'Homme » d'*H&L* n°170, juin 2015.

** Cet article a été écrit avant la tenue de la COP21.

jettis » (les pays « développés »... mais les USA ont finalement refusé de ratifier et le Canada est sorti en 2012). Cet objectif était censé être contraignant, mais n'était assorti d'aucune sanction sérieuse.

Le protocole a institué trois « mécanismes de flexibilité » : le commerce de droits d'émission (entre pays mais aussi entre entreprises, ceux qui « font mieux que leurs obligations » pouvant vendre des « droits à polluer » à ceux qui font moins bien); la « mise en œuvre conjointe » (un pays reçoit des « unités de réduction d'émissions » s'il finance un projet réducteur d'émissions dans un autre pays lui aussi soumis à des objectifs chiffrés : ce mécanisme était destiné à aider des « pays en transition », notamment en Europe orientale); le « mécanisme de développement propre » (un pays reçoit des « unités de réduction d'émissions » s'il met à disposition de pays non « assujettis » (c'est-à-dire de pays « en développement ») des capitaux, savoirs ou technologies réduisant les émissions. Le premier mécanisme s'en remet aux bienfaits du marché, les deux autres relèvent d'une logique de coopération redistributrice entre Etats.

Le bilan du protocole de Kyoto est mitigé : les trente-sept Etats « assu-

jettis » ont finalement réduit leurs émissions de GES non de 5,2% mais d'environ 10% (de 12% pour la France). Mais ce succès est en grande partie dû à la crise économique et financière qui s'est aggravée en 2008, et, surtout, ces pays ne représentent plus aujourd'hui qu'environ 10% des émissions mondiales. Or les autres Etats, notamment les pays dits « émergents », ont vu au contraire leurs émissions exploser : la Chine a plus que doublé ses émissions de 1990 à 2010; l'Inde et le Brésil ont fortement augmenté les leurs; et pendant que les USA, l'Union européenne et la Russie diminuaient les leurs et que le Japon restait stable, le Canada, schistes bitumineux obligent, a augmenté les siennes de 28%.

Ainsi, en 2010, les émissions de GES chiffrées en tonnes d'équivalent CO₂ étaient de 9,9 milliards de tonnes pour la Chine, 6,5 milliards pour les USA, 4 milliards pour l'Union européenne, 2,75 milliards pour l'Inde, 2,5 milliards pour le Brésil, 2,2 milliards pour l'Indonésie, et, pour la Russie, 1,2 milliards pour le Japon et 0,775 milliard pour le Canada.

La COP de Copenhague a échoué en 2009, en raison du double blocage de la Chine et des USA à définir des objectifs contraignants pour la période « post-Kyoto ». Elle a en revanche créé un « Fonds

maîtrise de l'avenir:



© SAFIA OSWAN, LICENCE CC

vert» de trente milliards de dollars US par an, destiné à financer les efforts des pays les plus dépourvus (Fonds dont la mise en place a été difficile, longue et partielle) pour la période 2001-2012, et a promis que cent milliards de dollars US seraient mobilisés à cet effet... en 2020. On en est à soixante-deux milliards de dollars US en 2014... mais il s'agit surtout de prêts et non de dons, ce qui signifie qu'au lieu d'aider les pays les plus pauvres, on accroît souvent leur endettement, déjà considérable. Ce scénario «à la grecque» n'est à l'évidence ni défendable ni «soutenable».

2009-2015: passer des promesses aux actes

Après plusieurs échecs des COP suivantes, celle de Durban a fixé en 2011 la date de 2015 pour la

Les pays dits «émergents» ont vu leurs émissions exploser: la Chine (ici, Pékin) a plus que doublé ses émissions de 1990 à 2010; l'Inde et le Brésil ont fortement augmenté les leurs.

signature d'un accord universel (d'où l'importance de la COP de Paris), et a donné pour objectif de maintien du réchauffement global sous la barre des 2° Celsius à la fin du siècle (les climatologues du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat-Giec estimant qu'au-delà de ce seuil s'enclenchaient des processus irréversibles, notamment par le dégel du «permafrost» sibérien, libérant d'énormes quantités de GES dans l'atmosphère).

La COP de Lima 2014 a péniblement adopté un long texte qui ne prévoit aucun engagement précis et invite les Etats à rendre publiques des déclarations d'intention qui n'ont même plus (contrairement au protocole de Kyoto) valeur d'engagements. Ainsi l'Union européenne a-t-

elle annoncé fin 2014 une réduction de ses émissions de GES de 40% en 2050... mais par rapport à 1990, et en repoussant l'essentiel des efforts à la période 2030-2050. Depuis lors, les USA ont annoncé en mars 2015 une baisse de 26% en 2025... par rapport à 2005; la Chine, en juin 2015, vise un pic de ses émissions en 2030, et affirme qu'à cette même date ses émissions de CO₂, par unité de PIB, auront baissé de 60 à 65% par rapport à 2005 (cette baisse... relative... est déjà de 33,8% en 2014); le Japon, en juillet 2015, a annoncé envisager une réduction de 25% en 2030 par rapport à 2005. Mais ces annonces disparates, qui n'engagent à rien, ne suffisent pas de surcroît pour atteindre l'objectif de -2°C., fixé depuis 2011.

Le Giec considère que sur la pente

actuelle, c'est un réchauffement de 4,8°C qui est probable à la fin du siècle (contre + 0,84° de 1880 à 2012, avant l'«anthropocène»), avec des conséquences dramatiques à l'échelle planétaire : fonte des calottes glaciaires ; acidification et montée du niveau des océans (d'environ un mètre ; or cent cinquante millions d'êtres humains habitent à moins d'un mètre d'altitude, et c'est notamment le cas dans seize des vingt et une mégalopoles dépassant les dix millions d'habitants sur la planète) ; dérèglements météorologiques de plus en plus spectaculaires ; «migrations climatiques» amplifiées dans et entre les pays du Sud ; menaces sur la vie de centaines de millions d'être humains et sur l'existence d'un nombre non négligeable d'Etats (micro-Etats du Pacifique et de l'Océan indien... mais aussi par exemple le Bangladesh, dont la moitié de la superficie, sur laquelle habitent environ quatre-vingts millions d'habitants, est directement concernée, ce qui à l'évidence déstabilisera l'Etat tout entier).

Agir plus globalement qu'en 1997

La conscience de ces enjeux est aujourd'hui mondialement partagée. Mais les progrès chez les «assujettis» aux objectifs de Kyoto, crise économique aidant, ont été plus que compensés par l'augmentation des émissions des «émergents» : le rééquilibrage géo-économique du monde oblige à agir plus globalement qu'en 1997.

Cela suppose un retournement d'orientations politiques revenant sur l'abandon de toute régulation sérieuse des marchés mondiaux depuis quarante ans et construisant une autre organisation économique de la planète : transferts Nord/Sud de moyens financiers et technologiques de décarbonations ; «gel» de 80% des réserves prouvées d'énergie fossile, alors que la valorisation boursière

Quid de l'usage individuel non régulé de l'automobile ? De l'expansion illimitée du transport aérien ? De la climatisation à grande échelle dans des zones aujourd'hui à climat tempéré ? De la consommation alimentaire à contre-saison ?

des multinationales concernées repose essentiellement sur leur détention de permis d'exploiter ces réserves ; relocalisations de productions, c'est-à-dire régulation non exclusivement marchande de la division mondiale du travail. Mais cela implique aussi des changements profonds de mode de vie : quid de l'usage individuel non régulé de l'automobile ? De l'expansion illimitée du transport aérien ? De la climatisation à grande échelle dans des zones aujourd'hui à climat tempéré ? De la consommation alimentaire à contre-saison, voire du niveau de consommation de viande d'élevage dans les pays du Nord ?

Une question de volonté politique

Nous sommes encore loin du traitement non verbal de l'ensemble de ces sujets. Les gouvernants des démocraties cherchent leur réélection à court terme, ceux des régimes autoritaires craignent des tensions menaçant leur pouvoir (en Chine, l'expansion de la consommation de la classe moyenne émergente est, pour le pouvoir, une évidente garantie de faible contestation du régime). Ni les uns et les autres ne sont (encore ?) décidés à reprendre le contrôle des échanges financiers mondiaux, abandonné par la «révolution conservatrice» thatchéro-reaganienne à partir des années 1970, ce qui laisse les capacités d'arbitrage réel aux acteurs privés planétaires (firmes transnationales, fonds d'investissement privés souvent off-shore). Et, chaque année, se prennent des décisions objectivement «anti-climat» (choix de laisser se poursuivre une urbanisation galopante au Sud, développement non régulé du transport aérien, etc.).

Certes, le fait que l'on demande désormais à tous les Etats de s'impliquer atteste une prise de conscience du rééquilibrage du monde. Et même l'OMC a ouvert un chapitre «réduction des

émissions de GES et croissance propre» dans la négociation sur la libéralisation des échanges et des services, ce qui témoigne d'un souci d'incorporer des critères écologiques dans les normes d'ouverture des marchés (mais à la vérité, l'OMC est aujourd'hui très souvent paralysée par la règle de l'unanimité... d'où la multiplication des traités multilatéraux régionaux, comme le Tafta).

Cependant, le «processus de Paris» consiste pour le moment à afficher des intentions qui ne sont même plus des engagements contraignants pourvus de sanctions. D'où le risque d'un accord ambitieux mais peu contraignant (en feignant de croire que marchés et progrès technologiques feront le travail à la place des Etats), ou contraignant mais peu ambitieux (pour obtenir le plus grand nombre d'Etats signataires, avec des pouvoirs politiques français «rassembleurs planétaires», à peu de frais). Jamais, sans doute, responsabilité plus ample et plus lourde n'aura pesé sur des gouvernants aussi nombreux, divers et porteurs de logiques différentes.

Pour une «citoyenneté environnementale»

La COP21, Conférence des Etats représentés par leurs gouvernements, diplomates et experts officiellement habilités, est cependant censée faire une place à la société civile, c'est-à-dire à d'autres parties prenantes sinon aux négociations, du moins aux débats, selon le modèle des observateurs auprès de l'ONU. Les neuf collectifs d'observateurs accrédités (entreprises, ONG environnementales, administrations locales, représentants des «peuples autochtones», chercheurs, syndicats, organisations féministes et de «genre», organisations de jeunesse, agriculteurs et éleveurs) pourront intervenir en séance plénière, soumettre des articles sur des thèmes de négociation et



La LDH a participé à la dynamique citoyenne des «villages Alternatiba» (cinquante mille participants à Paris, les 26 et 27 septembre 2015).

tenir des événements parallèles (les industriels, notamment les extracteurs d'énergie fossile, vont ainsi déployer leur écran de fumée «greening» au Grand Palais, pendant toute la COP). Mais les moyens et la visibilité sont à l'évidence fort inégaux entre lobbies financiers/patronaux et ONG sans but lucratif...

C'est pourquoi s'est constituée en 2014 la Coalition climat 21, qui regroupe plus de cent trente organisations associatives (dont le Crid, le Réseau action climat, ou encore le réseau US «350.org», qui avait mis cinq cent mille manifestants dans la rue à New York, il y a un peu plus d'un an), syndicales (la Confédération syndicale internationale et toutes les grandes confédérations françaises), de jeunesse, féministes, liées à des «groupes de foi» (par exemple ATD-Quart monde, le Secours catholique Caritas ou le CCFD), etc., et qui constitue le cadre principal de mobilisation, notamment en France. La LDH est membre de cette Coalition et y est aujourd'hui activement impliquée.

En outre, à la suite de la Marche de New York de décembre 2014, douze organisations (dont Les Amis de la Terre, Greenpeace, Oxfam et la Confédération syndicale internationale) ont lancé, en juin 2015, un Appel de la société civile pour le climat, qui souligne les silences du projet d'accord de Paris (droits sociaux, économiques et politiques au

Sud, «justice environnementale» pour les victimes des pollutions et des bouleversements climatiques, réaffectations de financements des énergies polluantes vers les énergies «propres»), définit des priorités (réduction forte et immédiate des émissions de GES, des transferts d'argent et de technologies vers les pays vulnérables, des «transitions justes» pour sécuriser l'emploi et les moyens de subsistance des travailleurs et l'abandon des fausses solutions telles que les marchés carbone pour les terres ou la «géo-ingénierie») et soutient des alternatives citoyennes (projets énergétiques décentralisés communautaires, méthodes agro-écologiques...). La LDH se reconnaît dans cette mise en avant des droits, de l'égalité, des «transitions justes» (articulation du social et de l'environnemental) et dans le refus de tout miser sur les marchés et les prétenus «miracles technologiques à venir».

«Devant nous la tâche est immense...»

Nous avons déjà participé à la dynamique citoyenne des «villages Alternatiba» (cinquante mille participants à Paris, les 26 et 27 septembre), et la LDH va être présente dans les mobilisations de la société civile autour de la COP21: «Marches pour le climat» des 28 et 29 novembre (le 29 à Paris), Sommet citoyen

Les Etats ne se sont pas (encore?) décidés à reprendre le contrôle des échanges financiers mondiaux, abandonné par la «révolution conservatrice» thatchéro-reaganienne à partir des années 1970. Ce qui laisse les capacités d'arbitrage réel aux acteurs privés planétaires...

pour le climat les 5 et 6 décembre, à Montreuil (où nous organisons un atelier-débat sur la nécessité d'une gestion démocratique de la «transition climatique», et où nous allons tenir un stand dans le village mondial des alternatives d'Alternatiba); «zone action climat» du 7 au 11 décembre à Paris (au Cent-Quatre: débats, expressions artistiques, etc.); Journée mondiale d'action pour le climat (le «dernier mot»), le 12 décembre, au lendemain de la clôture de la COP21.

Car ce moment fort de responsabilité face au changement climatique n'est qu'une étape dans la prise en charge des enjeux de survie de l'humanité: à défi mondial, réponse mondiale. Et cette réponse passe pour nous par la démocratisation de la mondialisation, donc par le développement planétaire d'une «citoyenneté environnementale» indissociable de la citoyenneté politique et de la citoyenneté sociale. Certes, pour citer notre Manifeste du centenaire de la LDH, «devant nous la tâche est immense». Mais c'est ce qui rend notre époque aussi passionnante que celle de la Révolution française, et ce qui doit tourner nos yeux vers l'avenir, qui n'est écrit nulle part. L'un des slogans de la Coalition climat 21 proclame: «Nous sommes celles et ceux que nous attendions». Ce n'est pas qu'un slogan... si nous le prenons au sérieux. ●